

Horaires d'accueil du public :

Du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00

Les après-midi sur RDV uniquement

Mlle CARDINAL Aline

[Contactez par courriel](#)

Accueil du public pour les questions d'urbanisme, du cadastre.

Urbanisme règlementaire :

- Application du droit des sols (Plan d'Occupation des Sols)
- Suivi administratif des autorisations d'urbanisme (Permis de construire, Déclaration de Travaux, Permis de lotir, Certificat d'Urbanisme...).

Urbanisme opérationnel :

- Révision générale du Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Autres secteurs d'activité

-

Projets d'aménagements urbains : aménagement du pied des pistes ...

La réglementation relative au risque incendie

-

<http://www.risque-incendie.com/debroussaillement/procedure.php>

- Obligation de débroussaillement: [1](#) - [2](#)